Demandeur	Pièces justificatives
Personne concernée	Copie de la carte d'identité ou du passeport
Médecin intermédiaire	Copie de la carte professionnelle et mandat du patient
Représentants légaux du mineur :	Copie de la carte d'identité ou du passeport
S'il s'agit des parents	Et Livret de famille ou extrait de naissance, le cas échéant jugement rendu
S'il s'agit d'un tiers (tuteur) NB : une mesure d'assistance éducative prise par le juge des enfants ne lève pas l'autorité parentale	Jugement rendu
Représentants légaux du majeur sous tutelle	Copie de la carte d'identité ou du passeport et jugement rendu
NB: Les personnes placées sous curatelle ou sauvegarde de justice exercent elles-mêmes leur droit d'accès	
Ayants droit	Copie de la carte d'identité ou du passeport
 Ascendants, descendants, conjoint survivant concubin 	de l'Etat civil Certificat de vie commune délivré par la mairie
Personne ayant conclu un PACS Péréficieire d'un loge	Déclaration de convention de PACS enregistrée auprès du tribunal d'instance
 Bénéficiaire d'un legs " d'un contrat d'assurances 	Document obtenu auprès du notaire